



Procès-verbal de la réunion du Comité Syndical du 28 mars 2024,

Étaient présents : Madame Agnès ROBIN, Messieurs, Frédéric BOULBON, François BOUQUEREAU, François BUFFETEAU, Jean Yves DUSSAULT, Bernard GIRAUD, Éric LAMBERT, Éric MAUDUIT, Jean-Claude MONNET, Philippe SAVY, Philippe YVERNAULT.

Excusés : Madame Marie-Laure LEUILLET représentée par M. Éric MAUDUIT, M. Patrick JUDALET représenté par François BUFFETEAU, Luc HURBAIN

Le Comité constate que 12 membres sur 13 étant présents ou représentés il peut valablement délibérer.

Il désigne M Jean Yves DUSSAULT, secrétaire de séance

François BUFFETEAU Préside la séance.

Rappel de l'ordre du jour :

1. Approbation du Compte Rendu de la réunion du 02 février 2024,
2. Projet de budget primitif 2024,
3. Avenant au marché concernant le Schéma directeur,
4. Information sur les travaux en cours,
5. Questions diverses.

1. Compte rendu de la réunion du 02 février 2024 :

JYD
97

Le Compte rendu de la réunion du 02 février 2024 ne fait pas l'objet de remarque et est approuvé par 11 voix et une abstention de M. Éric Mauduit qui n'avait pas assisté à la réunion du 2 février.

2. Budget Primitif 2024.

La note de présentation et l'ensemble des documents du projet de budget primitif 2024 ont été transmis aux membres du comité syndical avec la convocation et remis à nouveau en séance. La note de synthèse ainsi que le budget adopté sont joints au présent procès-verbal.

Le président présente l'économie général de la section de Fonctionnement et de la Section d'Investissements et la méthode de calcul des éléments chiffrés prévisionnels. Il fait observer qu'ils sont conformes aux engagements pris lors du débat d'orientation budgétaire adopté le 2 février 2024, mais qu'ils ont été actualisés afin de tenir compte des informations plus précises recueillies après la tenue du DOB, sans que cela ne remette en cause ses orientations.

Monsieur Philippe SAVY présente par chapitre les deux sections comptables, fonctionnement et investissement, tant au niveau des dépenses que des recettes et fait voter le comité pour chaque chapitre pris individuellement.

Tous les chapitres sont adoptés successivement à l'unanimité des membres. Le budget voté sous la forme réglementaire est joint au présent procès-verbal.

Le budget 2024 tel que présenté est adopté à l'unanimité des membres et joint au présent compte rendu.

3. Avenant au marché concernant le Schéma directeur,

La commission des marchés et appels d'offres s'est réunie le 26 mars 2024 afin d'examiner la proposition d'avenant N°01 au marché passé avec la société IRH pour l'élaboration d'un schéma directeur d'assainissement.

L'avenant est la conséquence directe d'une connaissance limitée des réseaux existants au moment de la rédaction du marché de consultation initiale. La longueur du réseau n'étant pas de 74 980 ml comme indiqué au marché mais de 100 301 ml dont découlent l'évaluation et l'ensemble des prestations. De plus les conditions de réalisation des prestations ont montré la nécessité de compléter certaines mesures, notamment les inspections télévisuelles et leurs analyses.

L'Avenant N°01 s'élève à un total HT de 60 333.04 € maximum, l'analyse des données ITV dépendant de la longueur qui sera réellement effectuée.

Sur proposition du président et ayant pris en considération l'avis favorable de la commission des marchés et appels d'offres il est proposé au Comité Syndical d'autoriser le président à signer cet avenant pour un montant de soixante mille trois cent trente trois euros et quatre centimes.

Après délibération, le comité donne un avis favorable à l'unanimité au président pour signer l'avenant Numéro-01 au marché contractualisé avec la société IRH, pour un montant de soixante mille trois cent trente-trois Euros et quatre centimes. Il autorise le président à entreprendre toutes formalités utiles, pour le recours à d'éventuelles aides notamment de l'Agence de l'Eau, et pour la réalisation de ces nouvelles prestations.

4. Information sur les travaux en cours,

Travaux sur les berges de l'Indre : une visite d'expertise s'est tenue in-situ mardi 19 mars en présence de IRH (MOA), ATEC (Prestataire), SOA (Expert COFRAC) afin de déterminer les conditions matérielles du contrôle complémentaire nécessaire, destiné à lever les doutes quant à la conformité des ouvrages réalisés au regard du cahier des charges. Le vice-président Jean Claude MONNET représentait le SIAAC en tant qu'observateur.

Station : La centrifugeuse est à nouveau opérationnelle.

PR des Ribattes : SAUR est prête à intervenir pour une remise à hauteur complète du poste. Nous attendons un retour de l'Agence de l'Eau pour savoir si nous pouvons commencer les travaux eu égard à l'éventuelle aide pour le dégrilleur, dont le financement est assuré par le SIAAC, et qui constitue une part importante, mais distincte, des travaux.

Briantes : Il est envisagé une remise à niveau substantielle en 2024 des bassins d'épandage et des dispositifs de contrôle. Une étude est en cours. En principe le financement sera assuré par le poste « Renouvellement » de la DSP.

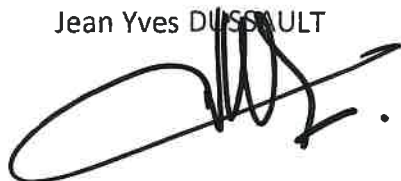
Poste A1 : La mise en charge pour contrôle de fonctionnement après travaux sur berges de l'Indre est en cours de planification...le retard est simplement dû à un problème de calendrier avec le SATESE.

5. Questions diverses.

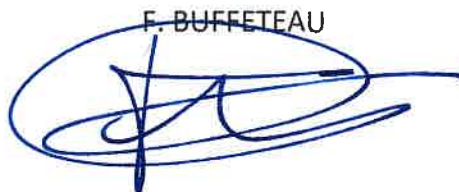
* *

Aucun autre sujet n'étant évoqué, le Président, lève la séance à 19h15.

Le Secrétaire de séance
Jean Yves DUSSEULT

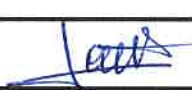
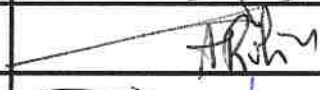
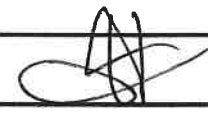


Le Président
F. BUFFETEAU



PJ : Budget Primitif 2024 adopté
Note de présentation du projet de budget 2024
Avenant N°01 au contrat IRH

Feuille d'émargement

Nom	Prénom	Présence / SIGNATURE	Absence/Représenté par :
Titulaires			
BOULBON	Frédéric		
BOUQUEREAU	François		
BUFFETEAU	François X		
DUSSAULT	Jean-Yves		
GIRAUD	Bernard		
HURBAIN	Luc		
JUDALET	Patrick		 F. Judalet
LAMBERT	Eric		
LEUILLET	Marie-Laure		
MONNET	Jean Claude		
ROBIN	Agnès		
SAVY	Philippe		
YVERNAULT	Philippe		
Suppléants			
ARNAUD	Muriel		
CHARTRON	Jérôme		
DEBELLE	Jérémy		
DEFOUGERES	Gérard		
GIRARD	Romain		
KUNTZ	Johnny		
MAUDUIT	Eric		
MENURET	Quentin		
RAIMOND	Geoffroy		
SERRE	Henri		



Compte rendu de la commission Appels d'offres et Marchés

réunie le 26 mars 2024 à 18h,

La Commission des Marchés et Appels d'Offres régulièrement convoquée le 20 mars 2024 s'est réunie au siège du SIAAC afin de procéder à l'analyse de l'Avenant N°01 au marché de « Schéma directeur et zonage » attribué à la société IRH.

Étaient présents : Messieurs, François BUFFETEAU, Frédéric BOULBON, Jean-Claude MONNET, Jean Yves DUSSAULT, Philippe SAVY, Philippe YVERNAULT.

La commission constate que 6 membres sont présents ; elle peut valablement délibérer.

Il désigne M Philippe SAVY, secrétaire de séance

François BUFFETEAU Préside la séance.

Le président remet aux membres les éléments détaillés de l'avenant N°01 au marché public consenti à la société IRH pour la « Réalisation d'un schéma directeur d'assainissement et la révision du zonage des eaux usés » notifié le 15 mai 2023.

L'avenant est la conséquence directe d'une connaissance limitée des réseaux existants au moment de la rédaction du marché de consultation initiale. La longueur du réseau n'étant pas de 74 980 ml comme indiqué au marché mais de 100 301 ml dont découlent l'évaluation et l'ensemble des prestations. De plus les conditions de réalisation des prestations ont montré la nécessité de compléter certaines mesures, notamment les inspections télévisuelles et leurs analyses.

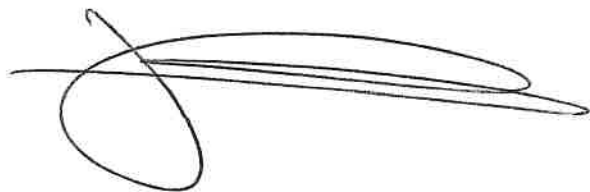
Le présent Avenant N°01 porte sur un total HT de 60 333.04 € maximum, l'analyse des données ITV dépendant de la longueur qui sera réellement effectuée.

Après délibération, le comité donne un avis favorable à l'unanimité pour l'adoption de cet avenant qui sera soumis au prochain Comité Syndical d'Assainissement.

* *

Aucun autre sujet n'étant évoqué, le président, lève la séance à 18h30.

Le Secrétaire de séance
Philippe SAVY



Le Président
F. BUFFETEAU

